



AVIS

AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Municipalité procédera au drainage du réseau d'aqueduc à partir **du lundi 7 mai au vendredi 18 mai, de 8 h à 16 h 30.**

Ceci impliquera donc qu'il pourrait y avoir des arrêts temporaires du service et/ou des baisses de pression. L'eau pourrait être brouillée un peu. Il est donc recommandé de laisser couler l'eau froide, jusqu'à ce qu'elle redevienne claire avant de la consommer ou de faire la lessive. De plus, vous ne devez pas prendre d'eau chaude lors de l'exécution des travaux, soit entre 8 h et 16 h 30, car votre réservoir pourrait se vider.

Nous nous excusons des inconvénients que cela pourrait vous apporter et vous remercions pour votre collaboration et votre patience.

Si de plus amples renseignements vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité au 681-3371.

Daniel Dufour
Directeur général



La Petite Séduction – prise 2!



Changement important! **La diffusion de La Petite Séduction à Labelle a été reportée au 16 mai prochain à 20 h.** Initialement, Radio-Canada nous avait mentionné que l'émission serait diffusée le 9 mai, mais RC nous a changé de date! Donc cette fois-ci, mettez le 16 mai – 20 h à votre agenda! Ne prenons pas de chance... regardons l'émission à chaque semaine, juste au cas où...

Pour ceux et celles qui n'ont jamais aperçu le *Wawazoozo sauvage* dans la région... ne manquez surtout pas La Petite Séduction à Labelle! Il se pourrait que vous y fassiez sa connaissance et en plus que vous y appreniez la technique pour le chasser!

Au plaisir de vous revoir à la télé!

Vicki Émard, conseillère municipale





LE MOT DU MAIRE

Je veux vous parler de nouveau du Centre local de développement des Laurentides (CLD). Il s'agit d'un guichet multiservice qui vise à favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat dans notre territoire. Le CLD offre des services d'accompagnement ou de soutien technique et financier aux entreprises, sans distinction quant à l'âge ou le stade de développement de l'entreprise. Il supporte également les municipalités dans le développement de projet à vocation socio-économique.

Pour illustrer le support aux municipalités en 2004, le CLD a été partenaire dans un plan de revitalisation du noyau villageois. En 2007 dans le cadre de soutien aux municipalités monoindustrielles, le CLD nous accompagne dans la préparation d'une étude qui nous permettra d'élaborer une planification pour les années futures.

Plusieurs programmes existent au CLD. Je vous en présente deux:

1- Fonds d'investissement local Laurentides (FILL)

Le volet général s'adresse à tout promoteur agissant dans le secteur primaire manufacturier et tertiaire moteur.

Le volet relève s'adresse aux jeunes promoteurs de 35 ans et moins désireux d'acquérir une participation significative de la valeur d'une entreprise existante.

Le volet micro entreprise s'adresse aux travailleurs autonomes et aux propriétaires d'une entreprise de 5 employés et moins.

2- Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale

On définit l'économie sociale comme étant les activités et les organismes issus de l'entrepreneuriat collectif qui respectent les principes de finalité de service aux membres ou à la collectivité, autonomie de gestion, processus de décision démocratique, primauté de la personne et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et revenu.

Si vous désirez en connaître plus sur les différents services du CLD, n'hésitez pas à les contacter au 819-681-3773

Le 10 avril avait lieu l'assemblée du conseil d'administration du CLD

Nous avons accepté le rapport du vérificateur Amyot, Gélinas. Le bilan de réalisation était présenté ainsi que le plan d'action de 2007. Nous avons accepté l'offre de service du CLD à Emploi-Québec. Vous pouvez consulter le procès-verbal de cette assemblée sur le site Internet du CLD.

Lors de cette même journée avait lieu une rencontre avec la MRC des Pays-d'en-Haut, la MRC des Laurentides ainsi que les municipalités de la Rouge pour discuter avec la compagnie Comporec (compagnie qui a trouvé une solution intégrée dans la gestion des déchets qui permet une réduction d'enfouissement de 75 %) pour la possibilité d'un partenariat pour un bio réacteur (celui-ci permet de faire du compost avec les matières résiduelles). Il s'agit maintenant de s'entendre sur le modèle de service.

Lors de l'assemblée publique du 16 avril, j'ai présenté, et le conseil a approuvé, le rapport financier préparé par notre vérificateur externe Yves De Carufel, CGA. Nous avons terminé l'année financière avec un surplus de 225 561 \$. Il est toujours plus facile et agréable d'expliquer un surplus qu'un déficit. Ainsi, de ce surplus, 51 471 \$ proviennent de dépenses prévues en 2006 pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout mais qui n'ont pas été réalisées et pour lesquelles les usagers ont été taxés. Cette somme sera transférée au surplus affecté réservé pour des dépenses relatives à l'entretien de ces réseaux. En outre, une partie du surplus provient de revenus supplémentaires significatifs en taxes et en droits de mutation reliés aux mises à jour du rôle d'évaluation.

Soulignons toutefois que de ce surplus 2006, le conseil a déjà annoncée dans ses prévisions 2007 des dépenses en immobilisation pour 84 500 \$ comprenant notamment l'ajout de glissières de sécurité, des travaux d'aménagement au lac Joly, etc.

Le 18 avril, nous avons eu une rencontre dans la Municipalité d'Amherst pour échanger sur les problématiques liées à la gestion des lacs.

Le 19 avril avait lieu le dévoilement de la politique sur la prévention de la criminalité à la salle de l'hôtel de ville de Labelle. Très peu de personnes furent présentes, mais ce fut la toute première belle journée de beau temps. Les grandes lignes du rapport vous seront transmises via une prochaine Info municipale.

Le 20 avril, monsieur Claude Labonté a été élu par acclamation au poste de conseiller no : 2. Bravo Monsieur Labonté et bienvenue dans l'équipe.

Je vous salue , Gilbert Brassard, maire

Le Labell « oie » Chronique du directeur général

La séance du conseil du 16 avril dernier a donné lieu à plusieurs actions portées par le conseil municipal.

Tout d'abord, le conseil a accordé un contrat à l'entreprise Protectron s.e.n.c. (qui était le plus bas soumissionnaire conforme) pour la fourniture et l'installation de systèmes d'alarme. Les centres névralgiques de la Municipalité seront enfin tous munis d'un tel service. Le montant de ce contrat : 9 269,99 \$ taxes incluses.

La nature ayant frappé durement la municipalité en mars 2007(pluies diluviennes), la Municipalité a adopté une résolution demandant au ministère de la Sécurité publique une aide financière pour les coûts engendrés par le déclenchement des mesures d'urgence (mesures de sécurité et de rétablissement). Nous estimons à 25 000 \$ le coût relatif au rétablissement du réseau routier endommagé au niveau des chemins du Moulin, Lacoste, St-Cyr et Alarie.

Le conseil a également approuvé une actualisation du logo. Cette nouvelle conception graphique visait principalement à intégrer l'identification de la Municipalité au logo qui n'a pas été repensé. Il a tout simplement été légèrement amélioré.

La Municipalité a approuvé le renouvellement du contrat d'assurances collectives. SSQ-vie continuera de nous desservir mais avec une prime diminuée de 10%.

Le projet de mise aux normes du réseau d'aqueduc a traversé une nouvelle étape, soit celle de la nomination d'un comité de sélection chargé d'analyser les soumissions que déposeront des professionnels (ingénieurs civils) à l'égard de la mise en plan et de la surveillance de ce projet. Normalement, en mai prochain, une firme d'ingénieurs sera officiellement choisie pour réaliser cette étape précédant celle des travaux.

La Municipalité a également, à l'intérieur de cette même séance, autorisé la signature du protocole d'entente par lequel la Municipalité touchera une aide financière maximale de 650 000\$ pour les travaux admissibles de mise aux normes qui s'étaleront du 15 octobre 2007 au 31 mars 2008 suivant l'échéancier des travaux établi par la firme Genivar.

Au chapitre du personnel, l'assemblée du conseil fut fertile. Tout d'abord, le conseil a nommé M. Marc Blaquière à titre de responsable par intérim du service de l'urbanisme en remplacement de Mme Geneviève Demers ayant quitté l'organisation municipale. Nous profitons de l'occasion pour lui transmettre nos remerciements les plus sincères pour toutes ces belles années de service.

Dans le même ordre d'idées, mesdames Janick Nantel et Caroline Lacasse ont été respectivement nommées à titre de coordonnatrice et animatrice spécialisée du camp de jour 2007. Mme Caroline Jubinville fut, pour sa part, nommée à titre de préposée à l'accueil touristique.

La Municipalité a appuyé un projet présenté par l'entreprise Boréal Art\Nature dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Ce projet prévoit l'aménagement de sentiers pour la randonnée pédestre et l'aménagement de deux haltes rustiques destinées aux artistes pour leurs besoins artistiques. Ces deux haltes rustiques seront érigées l'une aux limites de notre municipalité sur le territoire de la Minerve et l'autre près du lac Alphonse.

Une autre portion de réseau routier a été baptisée. Toujours sous les judicieuses recommandations de la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois, le propriétaire du chemin a accepté de la nommer « rue des cultivateurs ». Cette nouvelle rue est adjacente à la rue Alarie près du chemin du Lac-Caché.

Dans la foulée de ces identifications toponymiques, trois salles municipales ont reçu une identification: la salle de l'étage supérieur de l'hôtel de ville s'appelle maintenant « la salle Wilfrid Machabée ». La salle située en haut de la maison de la culture porte dorénavant le nom de «salle Valiquette ». Enfin, la petite salle située au sous-sol de l'hôtel de ville sera connue sous l'appellation « salle de cours ».

Au niveau de l'urbanisme, la Municipalité a ,dans un premier temps, déposé un avis de motion relatif à l'instauration d'un système de contrôle et de fréquence de vidange des fosses septiques des résidences isolées. Ce nouveau règlement couvre la portion du territoire de la municipalité non couverte lors des deux années antérieures donc les sites de villégiature de moindre envergure. On se souviendra que les lacs Labelle, Joly et Gervais de même que les rues adjacentes à la Rivière Rouge furent l'objet d'une telle mesure de contrôle à l'aube de la mise en application d'un tel règlement.

Dans un deuxième temps, un avis de motion relatif à l'amendement du règlement de zonage fut déposé. Cet avis de motion vise à permettre les commerces de réparation, vente et location d'outils et machineries comme usage complémentaire artisanal. Cet avis de motion conduira à une assemblée publique de consultation planifiée le 30 avril prochain à 18 h à laquelle les citoyens intéressés sont conviés.

Daniel Dufour, directeur général

AVIS À TOUS LES CITOYENS!



Dès le mois de mai prochain, les pompiers feront des vérifications résidentielles pour plus de 300 résidences, sans aucun secteur particulier, pour la prévention aux incendies. Une vérification de chauffage d'appoint, avertisseur de fumée, BBQ, etc. Ils seront toujours deux et en uniformes et avec carte d'identité. Ces visites sont nécessaires suivant les objectifs du ministère de la Sécurité publique et notre schéma de couverture de risque de la MRC des Laurentides.



BUREAU D'ACCUEIL

TOURISTIQUE

OUVERTURE

6422A, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE

Tél. et téléc. : (819) 686-2606
tourisme@municipalite.labelle.qc.ca

L'ouverture du bureau d'accueil touristique se fera le vendredi 18 mai prochain.

Le personnel du bureau d'accueil touristique sera heureux de vous accueillir et de répondre à vos questions.

Chers commerçants, si ce n'est déjà fait, informez-vous auprès du personnel du bureau d'accueil pour connaître la politique d'affichage et les tarifs.

HORAIRE :

Du 18 mai au 17 juin 2007

Vendredi, samedi et dimanche de 9 h à 17 h;

Du 21 juin au 2 septembre 2007 inclusivement :

Dimanche au mercredi de 9 h à 17 h;
Jeudi au samedi de 9 h à 19 h;

Du 7 septembre au 7 octobre 2007

Vendredi et samedi de 9 h à 17 h;

Bienvenue à tous !

PÉLICAMP

Chers parents,

N'oubliez pas les inscriptions pour le camp de jour 2007 qui auront lieu le samedi 12 mai prochain de 8h30 à 12 h ainsi que le lundi 14 mai de 16 h 30 à 19 h 30 dans la salle Valiquette de la Maison de la culture

Il y aura une pénalité de 20% applicable sur tous les montants sauf le service de surveillance à la carte pour les inscriptions qui auront lieu après la dernière date d'inscription.

La moitié du paiement doit être payé la journée même des inscriptions.

Pour ce qui concerne les frais d'inscriptions, vous pouvez vous référer au dépliant qui a été remis à votre enfant à l'école Le Tremplin le vendredi 20 avril dernier ou encore à la programmation loisirs printemps-été 2007. Si vous n'avez reçu aucun de ces documents, vous pouvez vous en procurer directement à la Municipalité.

Merci et au plaisir de vous compter parmi nous cet été.
Wimzy, coordonnatrice du Pélécamp 2007



ERRATUM
Camp de jour

Dans le dépliant qui a été remis le 20 avril dernier à l'école Le tremplin, une erreur s'est glissée concernant les frais d'inscriptions pour les non-résidents. En effet, au lieu de lire 210 \$ pour l'été, nous aurions du lire les mêmes frais d'inscriptions que les résidents à l'exception que ceux-ci sont majorés de 50 %.

Merci! Wimzy



Roulez pour l'été !

Première édition 2007

L'événement de lancement de la saison estivale qui se déroulera sur le parc linéaire approche à grands pas. Que vous soyez à vélo, en patins ou simplement à pieds, venez célébrer l'ouverture officielle avec nous le dimanche 13 mai prochain sur le site de la gare de Labelle. La toute première édition de «Roulez pour l'été !» aura pour invités des représentants de compagnies de vélos. Ils seront sur place pour répondre à vos questions et vous présenter leurs nouveautés. Il y aura également de l'animation pour les enfants. De plus, venez rencontrer les membres de la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord ainsi que la nouvelle équipe de patrouilleurs. Des prix de présences et d'autres surprises seront également au rendez-vous, c'est donc un événement à ne pas manquer !!!

Les activités se dérouleront entre 11 h et 14 h beau temps, mauvais temps. Toutefois, les heures d'ouvertures de la piste sont de 9h à 16h. L'accès à la piste sera gratuit sur tout le réseau pour toute la fin de semaine. Notez aussi que «Roulez pour l'été !» aura lieu à la gare de Piedmont le samedi 12 mai.

Cueillette de vieux vélos

L'organisme *SOS Vélo Inc.* sera également des nôtres afin de faire la cueillette de vos vieux vélos dont vous souhaitez vous débarrasser depuis longtemps ! Une cueillette de 100 vélos vous offre la chance d'en gagner un... entièrement recyclé !!! Les Labellois arriveront-ils à en recueillir plus que les Piedmontais ??? Le défi est lancé...

Pour plus d'information contactez-nous au 450-227-3313



Plan d'évacuation en cas d'incendie

Avez-vous un plan d'évacuation en cas d'incendie pour votre maison ou chalet ?

Ça peut sauver votre vie et celle de vos proches.

Un plan d'évacuation d'une maison est un plan d'urgence au cas où il y aurait un incendie. Ce plan devrait inclure deux sorties possibles dans chaque pièce, (la seconde sortie est souvent la fenêtre) et un lieu de réunion à l'extérieur (environs 100 pieds de la maison).

Comment mettre au point un plan d'évacuation

- A - Installez un détecteur de fumée à chaque étage de votre domicile et vérifiez-les régulièrement;
- B - Dessinez un plan de votre domicile, indiquant toutes les sorties possibles de chaque pièce et prévoyez une sortie principale et une sortie secondaire pour chaque pièce;
- C - Allez dans chaque pièce et choisissez la meilleure fenêtre pour une évacuation d'urgence. Vérifiez que les fenêtres et moustiquaires fonctionnent facilement et qu'ils soient assez grands et bas en cas d'utilisation;
- D - Veillez à ce que chacun comprenne que s'il entend le détecteur de fumée, ou quelqu'un crier AU FEU, ils doivent immédiatement évacuer;
- E - Désignez un lieu de rencontre. Quelqu'un devrait être chargé d'appeler le Service des incendies, au 9-1-1; et;
- F – Attendez les pompiers et allez rencontrer les pompiers à leur arrivée, pour leur indiquer que tout le monde est sorti et en sécurité.

Assurez-vous que chacun sait qu'il ne faut pas retourner dans un immeuble en feu. Les pompiers sont équipés et formés pour effectuer des sauvetages, pas vous.

Maintenant pratiquez votre plan d'évacuation

La pratique régulière est le meilleur moyen d'éviter la panique en situation d'urgence.

- A - Assurez-vous que chaque membre de votre famille sait ce qu'il a à faire;
- B - Tout le monde démarre de sa chambre;
- C - Vérifiez si votre détecteur de fumée peut sonner l'alarme;
- D - Tout le monde se met en action - d'abord, sortez du lit et puis, allez jusqu'à la porte;
- E - Chaque personne devrait tester sa porte avec soin avant de l'ouvrir; et;
- F - Tout le monde se réunit à l'endroit désigné à l'extérieur.

Renseignements supplémentaires

La fumée et la chaleur ont tendance à monter, l'air frais à rester au ras du sol. Pratiquez votre évacuation en rampant.

Avant d'ouvrir une porte pour sortir, touchez-la. Si elle est chaude, **ne l'ouvrez pas!** Sortez par la sortie secondaire. Si la fenêtre d'une pièce est trop haute pour servir de sortie, ouvrez-la et criez pour appeler à l'aide.

Si votre foyer compte une personne incapable d'évacuer sans aide, chargez quelqu'un d'aider cette personne.

Assurez-vous que votre gardienne connaît votre plan d'évacuation.

ABRI TEMPO

Dans les dernières années une tolérance était exercée sur les abris tempos. Comme son nom l'indique, l'abri tempo est un **abri temporaire** qui est autorisé, uniquement durant l'hiver, pour stationner son véhicule. Malheureusement, il y a eu des exagérations et la Municipalité appliquera intégralement à l'avenir sa réglementation. Nous demandons donc à tous les citoyens qui possèdent un abri tempo de le démonter au complet (toile et structure), et ce, à partir du 21 mai.

Des constats d'infraction, accompagnés d'une amende minimale de 300 \$, pourront être acheminés à tous les contrevenants. Il est à noter qu'un abri tempo peut être installé sur une propriété à partir du début de la fin de semaine de l'Action de Grâce jusqu'à la fin de la semaine des Patriotes. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au (819) 681-3371, poste 5007

En vous remerciant de votre collaboration.

DATE DE TOMBÉE

Veuillez prendre note que la date de tombée de l'Info municipale pour l'année 2007 changera tous les mois pour mieux vous accommoder.

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée: 25 mai 2007

Date de parution: 8 juin 2007



PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL TOURISTIQUE (poste ouvert aux hommes et aux femmes)

Emploi d'été

Description sommaire du poste :

- Accueillir les gens, les renseigner, les diriger, etc.;
- Prendre en note les renseignements permettant de remplir les formulaires sur les statistiques de fréquentation;
- Prendre en note les plaintes et requêtes concernant le bureau d'accueil touristique et en faire rapport au supérieur immédiat;
- Effectuer l'entretien ménager du bureau d'accueil;
- Assumer toute autre tâche connexe.

Qualifications requises :

- Maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit);
- Maîtrise de l'Internet, Word et Excel;
- 1 an d'expérience en service à la clientèle et/ou en tourisme;
- Connaissances des Laurentides et Hautes-Laurentides;
- Dynamisme, souriant (e), courtoisie, entregent, autonomie et sens des responsabilités;
- Détenir un certificat de secouriste en milieu de travail (un atout);
- Être étudiant à temps plein et avoir l'intention de retourner aux études à l'automne (un atout);

Conditions de travail :

- 9 \$ / h;
- horaire variable (jour, soir, fin de semaine)
- Date d'entrée en fonction : aux alentours du 20 juin 2007 (date à confirmer)

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le **11 mai 2007 à 16h30**, à :

Préposé à l'accueil touristique
Mme Lucie Bourque
Secrétaire-trésorière adjointe
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Courriel : lbouque@municipalite.labelle.qc.ca
Télécopieur : (819) 686-3820

IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE....

Nell, Ripley et Mia (L'île des trois sœurs)

De Nora Roberts, ed. France-Loisirs, 2005-2006

Fidèle à son écriture romanesque, Nora Roberts nous donne ici une trilogie romantique, mais aussi teintée de sorcellerie et de magie blanche. C'est une jolie petite histoire qui se déguste agréablement et nous fait découvrir l'imagination passionnante de l'auteure.

Les aventures de Socrate

De Dan Millman, ed. du roseau, 2006, 390 pages.

La réputation de Dan Millman comme auteur à succès n'est plus à faire. Il a écrit de nombreux livres sur l'éveil spirituel. Au cœur de la tourmente russe, l'auteur nous plonge à travers les épreuves quasi-insurmontables de la vie de Socrate, celle-ci seront finalement vaincues par les enseignements d'un moine. Roman initiatique intéressant.

J'ai dix ans et ma vie est un cauchemar

De Christian Faison, ed. Presse de la renaissance, 2005, 247 pages

Croyez-vous qu'une rose peut fleurir sur un tas de fumier? Si on en croit l'autobiographie de l'auteur, tout peut devenir possible avec de la confiance et une bonne dose de résilience. Parfois très dure, cette histoire raconte les débuts de vies pénibles de Christian Faison, mais aussi un dénouement heureux après maintes épreuves.



SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
ÈVE PICHETTE-DUFRESNE (819) 681-3371 POSTE 5009

SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ : 3 au 9 juin

Le conseil municipal et les employés municipaux vous ont organisés une belle programmation pour souligner la semaine de la municipalité!

3 juin de 10 h à 14 h : Célébration de la Petite Séduction

Venez à la Gare pour festoyer le succès de la Petite Séduction et remercier toutes les personnes qui y ont participé de près ou de loin. C'est avec une ambiance « pique-nique » que nous vous invitons à vous déguisez en polynésien et vous pourrez avoir droit à un petit festin de hot dog gratuitement. Il y aura de l'animation pour les petits et nous invitons les plus grands à apporter leur bâton de hockey pour faire une partie de « hockey ballon ». Bienvenue à tous!

5 juin de 17 h à 19 h : Lancement de la saison touristique 2007

Un petit 5 à 7 est organisé au bureau d'accueil touristique afin de faire le lancement officiel de la saison touristique 2007. Il sera question, entre autre, du théâtre ambulant des Hautes-Laurentides qui dévoilera les trois pièces qui seront présentées à Labelle cet été.

7 juin de 13 h à 16 h 30 : Porte ouverte à l'hôtel de ville et à la bibliothèque

Si vous avez envie de connaître les dessous de votre municipalité c'est la journée idéale. Les employés se feront un plaisir de vous faire visiter les bureaux et de vous expliquer les dossiers et tâches de chacun. De plus, des membres du conseil municipal seront présents afin d'échanger et de connaître votre opinion sur les sujets touchant la Municipalité de Labelle.

7 juin de 17 h à 19 h : Inauguration des nouveaux locaux municipaux

Suite à la porte ouverte il y aura un petit 5 à 7 pour inaugurer officiellement les nouveaux bureaux à l'hôtel de ville qui comprennent le bureau du maire, le bureau de l'adjoint à l'urbaniste et une salle de réunion. Venez admirez le merveilleux travail des employés des travaux publics!

9 juin de 10 h à 12 h : Porte ouverte aux Incendies et aux travaux publics

Pour le bonheur des petits et des grands le service des incendies et celui des travaux publics feront prendre l'air à leurs véhicules afin que vous puissiez les admirer et même vous y asseoir!

9 juin de 14 h à 16 h Bain libre familial gratuit pour les résidents

Gracieuseté de la Municipalité de Labelle, venez vous tremper les orteils, le nez et les oreilles gratuitement à la piscine municipale le 9 juin de 14 h à 16 h.

LA FÊTE DES VOISINS

Le 2 juin prochain donnez rendez-vous à vos voisins, c'est le temps d'organiser une petite fête entre vous! En remplissant le coupon de participation vous courrez la chance de gagner des ballons et des t-shirts pour votre activité. De plus, vous pouvez même avoir des cartes postales afin d'inviter vos voisins officiellement. Contacter le service des loisirs et de la culture pour avoir des informations et/ou vous procurer les coupons de participations et des cartes postales.



VENTE DE GARAGE

Le Cercle de Fermière de Labelle a initié l'organisation d'une vente de garage le samedi 19 mai prochain au bureau d'accueil touristique aux abords du boulevard Curé-Labelle.

Si vous désirez avoir une table pour vendre des effets le coût est de 20 \$. Cet argent ira directement au camp de jour de Labelle pour l'organisation de leurs activités estivale. Réservation au (819) 681-3371 poste 5009. Venez nous voir, vous y trouverez sûrement des petits trésors!

PROGRAMMATION ESTIVALE 2007

Le 20 avril dernier a parut la programmation estivale 2007 dans vos Publi-sacs qui concerne autant les activités organisées par la Municipalité que celles organisées par des organismes. Si vous avez manqué la chance de la consulter contactez-nous et il nous fera plaisir de vous la faire parvenir par la poste ou par courrier électronique.

BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

HEURE DU CONTE POUR LES 2 À 7 ANS :

L'heure du conte se poursuit tous les mardis matin entre 9h45 et 10h45. Pour plus d'information contacter Ginette au (819) 681-3371 poste 5021.

CLUB DE LECTURE LE RAT BIBOCHE :

118 coupons de participation ont été remplis pour le « Club de lecture le Rat Biboche ». Les 21 jeunes participants se sont partagés des prix. Si vous désirez connaître le nom des gagnants, vous pouvez consulter la liste à la bibliothèque.



Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : **12h30 à 16h30**

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h30 à 20 h 30

Vendredi : **10 à 12h et 12h30 à 16h30**

Samedi : 9 h à 12 h 30

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Veillez prendre note du nouveau numéro de téléphone de la bibliothèque : (819) 681-3371 poste 5021



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Mai	8	Le sommeil, les pleurs et le portage de bébé	Nourri-Source	CLSC de Labelle
Mai	12	Inscriptions au Camp de jour	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
Mai	13	Roulez pour l'été	Parc linéaire Le P'tit train du Nord	Gare de Labelle
Mai	14	Inscriptions au Camp de jour	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
Mai	16	La Petite séduction	Radio-Canada	
Mai	18	Ouverture du bureau d'accueil touristique	Municipalité de Labelle	6422A, boul. Curé-Labelle
Mai	19	Vente de garage	Cercle de Fermières	Bureau d'accueil touristique
Mai	25	Date de tombée	Info municipale	

NOURRI SOURCE, HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **deuxième mardi de chaque mois**. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier: **Le sommeil, les pleurs et le portage de bébé**

Mardi le 8 mai 2007

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire
Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle.

LES FERMIERES À L'ÉCOLE LE TREMLIN

Ce sont douze jeunes dont cinq garçons, qui ont suivi et terminé le cours de tissage sur cadre donné par des Fermières à leur école Le Tremplin. Après dix cours, chacun s'est mérité une attestation avec succès! Bravo! Quelques unes de ces pièces tissées seront exposées à Ste-Anne-des-Plaines lors du congrès régional des Fermières. Le grand public est invité à visiter l'exposition, mercredi le 17 mai 2007, de 10h à 17h au Centre Jean-Guy Cardinal, 157 des Cèdres, Ste-Anne-des-Plaines. Félicitations à nos jeunes qui s'intéressent à l'artisanat de nos aïeules.

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Le Comptoir d'entraide de Labelle vous informe, pour les personnes qui ont la générosité de nous donner des dons de linge, de venir les porter aux heures d'ouverture soit de 9 h à 16 h 30 du lundi au vendredi. Pour les appareils ménagers et autres, communiquez avec nous au (819) 686-1878.

Merci, la direction.

MANOIR LA BELLE OIE

Et oui ce projet d'une résidence pour personnes de 55 ans et plus continue de cheminer. Et c'est avec la plus grande joie que le conseil d'administration du Manoir a reçu une contribution financière de 3 000 \$ de la Caisse populaire Desjardins Labelle-Nominingue lors de l'assemblée annuelle des membres de la Caisse tenue le dimanche 22 avril dernier.

Nous profitons donc de cette tribune pour remercier très sincèrement la Caisse populaire Desjardins Labelle-Nominingue et ses dirigeants de soutenir le développement de notre communauté en reconnaissant l'importance de ce projet et en encourageant nos efforts.